

MPJ Lesquin : Les oubliés de la réforme

Le 6 octobre 2021

Il y a des dossiers qui perdurent à cause du comportement de la Direction et de certaines Organisations Syndicales.

FO avait alerté la Direction de la dangerosité du site Lesquin et de la baisse de la qualité de vie de nos collègues en raison de la localisation du nouveau lieu de travail. Pour les collègues venant en voiture, nous avons indiqué que l'autoroute A1 était quotidiennement bouchée. Pour certains salariés, la vie allait se résumer à : **bouchons-boulot-bouchons.**



Pour d'autres, c'est la multiplication des transports (bus, tram, métro et marche).

Malheureusement, nous avons raison ! Avec la fin du confinement et le retour sur site, la triste et dure réalité apparaît à nos collègues.

Certains partent aux aurores pour arriver au travail dès 7h du matin et éviter les bouchons afin de ne pas arriver en retard.

Les embouteillages du matin sont évités mais pas ceux du soir.

En partant à 16h30, nos collègues rentrent après 18h. Quelle journée !

Certains préfèrent quitter le travail à 19h pour éviter toute cette circulation. D'autres préfèrent attendre plusieurs jours avant de signer un contrat de travail à cause du temps de trajet et de la multiplication des transports.

Dur dur de concilier vie privée et vie professionnelle. Dur dur de ne pas être épuisé en fin de journée.

Sous couvert de l'économie, la Direction se moque de la qualité de vie des salariés. D'ailleurs, elle souhaite que le service inspection rejoigne l'équipe MPJ.



FO réitère sa demande à la Direction de trouver un autre local et ainsi respecter l'engagement oral de certains DRH de chercher un site proche de la gare Lille-Europe ou Euratechnologie.

FO demande à la Direction de ne pas transférer le site de l'inspection à cet endroit pour éviter à ces salariés, la même galère que les salariés MPJ.

Mais, le désenchantement du site MPJ Lesquin ne s'arrête pas là. Suivant l'accord MPJ, les salariés dont le site n'est pas maintenu et qui ne doivent pas déménager, bénéficient d'une prime unique de trajet (article 7 de l'accord MPJ). Les salariés ont réclamé cette prime mais la Direction a répondu que le site n'est pas fermé.

Si le site de Lille n'est pas fermé, alors pourquoi les collègues sont-ils à Lesquin ? Les collègues changent de lieu de travail. La Direction joue sur les mots au détriment des salariés...

Nous avons donc alerté la Direction en CSE qui nous a précisé qu'une réponse écrite sera apportée à FO. Celle-ci n'arrivant pas, FO a à nouveau demandé l'application de l'accord qui stipule : " Au bénéfice des salariés qui changeraient de lieu de travail sans déménager, une indemnité forfaitaire de mobilité sera versée dans les conditions suivantes. Cette mesure s'applique à tous les salariés de MPJ qui changeraient de lieu de travail en application du projet « Parcours Sociétaire Matmut Protection Juridique », quelle que soit la distance entre les deux lieux de travail (actuel et nouveau)".



Miracle, une réponse nous est parvenue : *En application du chapitre III de l'accord d'accompagnement MPJ, les salariés éligibles aux modalités prévues par l'article 7 du même accord doivent être affectés sur un lieu de travail relevant de l'un des sites non maintenus du réseau de Matmut Protection Juridique dont ne fait pas partie le site de Lille.*



Pour la Direction, le site de Lille ne fait pas partie du parcours sociétaire MPJ. Les salariés ont les inconvénients (changement de site, allongement du temps de trajet, modification de la fiche de fonction) **sans recevoir l'unique**

avantage. Et cela concerne seulement 2 salariés. Économie quand tu nous tiens...

FO demande à la Direction le versement de la prime de trajet pour les salariés MPJ Lesquin.

Mais ce n'est pas fini ! La mésaventure des salariés MPJ Lesquin n'est pas terminée. **Ils ont été oubliés par l'Organisation Syndicale ayant demandé l'enquête sur MPJ**, filiale qui va mal. Pourquoi cette OS a-t-elle exclu le site de Lesquin ?



Nos collègues sont également surchargés de travail. Certains font des **heures supplémentaires non payées et non récupérables**. Tout cela pour absorber une charge de travail intenable. Ce fameux parcours MPJ devait éviter le **travail dissimulé** qui dure depuis des années au sein de cette filiale.

FO demande à ce que ces salariés soient entendus dans le cadre de l'enquête. FO n'est pas pour exclure des salariés. FO demande à nouveau le paiement des heures supplémentaires.

Si vous aussi, vous vous sentez oublié par les autres organisations syndicales ou que vous subissez les restructurations imposées par la Direction, rejoignez FO, le syndicat qui défend **TOUS** les salariés, qu'ils soient employés ou cadres, dans **TOUS** les sites et **TOUTES** les filiales du Groupe Matmut.

FO Matmut, le syndicat de tous les salariés Matmut, employés ou cadres...
Contactez-nous et adhérez directement en ligne sur www.fo-matmut.org – contact@fo-matmut.org

Pour nous contacter..
- Notez les nouvelles coordonnées -
Michel Lemaire - Délégué syndical référent

Nouveau site web : www.fo-matmut.org

Nouveau téléphone : 06 25 99 24 80

Nouvelle adresse mail : contact@fo-matmut.org

Notre page facebook : <https://www.facebook.com/FO-Matmut-100864908403010>

Adhérez à FO directement en ligne sur <https://www.fo-matmut.org>

ou imprimez et renvoyez le bulletin d'adhésion suivant :

Nom :

Prénom :

Adresse mail **privée** :

Téléphone **privé** :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Fonction :

Site de travail :

Je demande à adhérer à Force Ouvrière.

Fait à, le

Signature :

A renvoyer à l'adresse suivante :

*Michel Lemaire
49 avenue Emile Zola
Bâtiment C
59800 LILLE*

Nous vous contacterons pour finaliser l'adhésion.

L'adhésion est strictement confidentielle. La liste des adhérents ne sera JAMAIS transmise à des tiers. L'employeur n'a pas accès à la liste des personnes syndiquées dans l'entreprise.

FO Matmut, le syndicat de tous les salariés Matmut, employés ou cadres...
Contactez-nous et adhérez directement en ligne sur www.fo-matmut.org – contact@fo-matmut.org